

### L'ajournement

Nous savons tous désormais que le projet de Cold Lake a été suspendu. Imperial a pris cette décision à cause surtout de la politique énergétique des libéraux et de la canadianisation annoncées en octobre dernier.

C'est depuis 1963 que Imperial s'emploie à mettre au point une technique de production *in situ*. Elle veut demeurer propriétaire à 50 p. 100 du projet, mais avec la politique énergétique nationale, cela lui est impossible. Son taux de rendement actuel est de l'ordre de 8 p. 100, ce qui, à son avis, ne justifie pas la poursuite des travaux. La société a donc décidé de reporter le projet. Mais cela suppose qu'elle libère ses techniciens. Elle s'emploie actuellement à les affecter à d'autres postes. Elle essaie en fait de terminer les réaffectations d'ici le 1<sup>er</sup> septembre parce qu'il s'agit, dans la plupart des cas, de pères de famille, dont les enfants doivent retourner en classe à cette date.

Une fois que tout ce personnel clef aura été dispersé, littéralement aux quatre coins du globe, et affecté aux divers projets d'Imperial, il faudra au moins deux ans pour reconstituer une équipe, obtenir un nouveau contrat et relancer les soumissions. Nous avons perdu au moins 140,000 barils par jour pendant deux ans. Cela privera la balance des paiements d'une somme de quelque 4 milliards de dollars, compte tenu de la valeur actuelle du dollar et des prix en vigueur.

Mais il y a plus grave encore. Tout le matériel utilisé dans l'usine d'Imperial est flambant neuf. Les techniques sont tout à fait différentes de celles qu'on utilise actuellement dans le nord-est de l'Alberta et ce sont celles de l'exploitation à ciel ouvert. La plupart des sables bitumineux et des sables pétroliers du nord-est de l'Alberta sont recouverts d'une épaisse couverture et doivent être extraits par une autre méthode. Imperial travaille à la mise au point du procédé *in situ* depuis 1963. Cette technologie a permis au Canada de devenir le chef de file en ce qui concerne l'utilisation de ce procédé pour l'extraction du pétrole des sables bitumineux et pétroliers. Notre pays est à la pointe du progrès en ce domaine. Le Venezuela a des gisements de sables bitumineux. Les États-Unis aussi. Pratiquement tous les pays producteurs de pétrole ont des gisements de sables bitumineux et nous, nous avons la meilleure technique au monde dans ce domaine. Nos gisements représentent deux siècles d'approvisionnements intérieurs. Nous pouvons vendre notre technologie dans le monde entier et pourtant, nous laissons ce projet périr. Je ne comprends vraiment pas que le gouvernement permette cela. C'est la première raffinerie de ce genre au monde. C'est une chance à saisir, une chance de 12 milliards qui, d'ici deux ans, représentera au moins 15 à 18 milliards. Il semble que le gouvernement ait changé son fusil d'épaule. Il a décidé que nous n'exploiterions pas les gisements de sables bitumineux et que nous allions nous intéresser aux gisements sous-marins et des terres du Canada. Le programme énergétique lancé en octobre dernier par le gouvernement libéral a complètement interrompu toutes les activités dans l'Ouest et dans les gisements de sables bitumineux et mis l'accent sur la mer de Beaufort, sur le gisement d'Hibernia au large de Terre-Neuve et sur les gisements sous-marins.

● (2215)

Selon moi, monsieur l'Orateur, il faut que le gouvernement révise sa politique énergétique parce que nous mettons en danger notre propre sécurité. Toutes les autres nations occidentales accordent la priorité à la garantie des approvisionnements pétroliers. Nous sommes le seul pays qui, en laissant Imperial Oil abandonner son projet d'usine de raffinage des sables bitumineux, met l'accent sur le contrôle et non sur la garantie de ses approvisionnements.

**M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, à plusieurs occasions déjà, le député a soulevé la question de l'avenir des usines de raffinage des sables bitumineux qui sont actuellement au stade de l'aménagement. On lui a répondu que le gouvernement fédéral était tout disposé à donner le feu vert à ces projets l'an dernier mais que malheureusement, le gouvernement de l'Alberta avait refusé de négocier un accord permettant la réalisation de ces projets sans attendre un accord sur les autres points en litige. Le gouvernement fédéral souhaitait parvenir à un accord sur le prix du pétrole et les autres questions afin de remplir les conditions nécessaires à la réalisation de ces projets, mais le gouvernement de l'Alberta n'était malheureusement pas disposé à négocier. Nous faisons actuellement tout notre possible pour parvenir le plus rapidement possible à un accord avec l'Alberta, accord qui permettrait notamment la réalisation de ces projets dans l'intérêt national tout en permettant aux régions d'en profiter pleinement.

Le député a axé sa question essentiellement sur le projet d'Alsands. Il sait très certainement que les membres du consortium d'Alsands doivent se rencontrer prochainement pour arrêter une décision quant à l'avenir du projet pour les mois à venir. Je n'ai pas l'intention de prédire le résultat de leurs prochaines délibérations. Cependant, les promoteurs m'ont déjà dit qu'ils tiennent à ce projet et qu'ils aimeraient le voir démarrer le plus tôt possible.

En ce qui concerne le consortium Alsands, nous sommes heureux de le voir s'orienter vers une plus large canadianisation. Une analyse effectuée il y a quelque temps à peine aurait fixé le taux de propriété canadienne, le TPR, à 32 p. 100. Aujourd'hui le TPR approche les 50 p. 100. Les participations prises récemment par Husky et Dome témoignent de la confiance du secteur privé dans le projet.

Quant à la question des modalités commerciales en voie de négociation, elle s'inscrit dans les négociations fédérales-provinciales qui avancent rapidement. Du point de vue commercial, l'impact actualisé du système fédéral est essentiellement neutre si l'on tient compte de l'impôt sur les recettes du pétrole et du gaz. La possibilité, pour les comités membres du consortium, d'obtenir des subventions au titre du programme d'incitations pétrolières constitue un important atout. Par ailleurs, l'Alberta retirerait des sommes considérables du projet par le canal de son système actuel de redevances.

Le projet profiterait d'un prix étudié au Canada en fonction des divers coûts de développement et de production. Nous voulons voir le projet se réaliser, mais non dans des conditions fixées par les sociétés étrangères. Nous voulons qu'il se réalise de façon à apporter le maximum d'avantages aux Albertains et